

pitaux corinthiens, pilastres, etc., soit à la Grèce chrétienne, comme sont les coupoles, arabesques, etc.

Quand un seigneur bienfaisant aspirait à attacher son nom à la fondation de quelque Église, il le faisait le plus souvent de concert avec l'Évêque, comme nous voyons Jean de Châteauvillain et Girard, évêque d'Autun, concourir à la fondation de la collégiale de Sézanne-en-Brionnais, l'an 1274. Souvent aussi, c'était à l'église-mère à supporter seule la dépense. Ainsi, nous avons déjà mentionné une donation dans la forêt de Couves, à la charge pour l'église de Saint-Vincent, d'y construire église et presbytère. Il est évident que les paroisses à la collation de l'Évêque ou du Chapitre, leur imposaient, à cet égard, des obligations toutes spéciales et fort étendues. Saint-Vincent ne fit point défaut à ce devoir sacré; et les édifices romans ou byzantins que nous retrouvons encore entiers ou en ruines, aux extrémités de l'ancien diocèse de Mâcon, le portique et le cloître de Charlieu, la grande porte et le clocher de Saint-Julien-de-Cray, la belle église de Château-Neuf, etc., nous donnent une idée de ce qu'il avait dû se produire de beaux monuments religieux au cœur même du diocèse, où le zèle naturel à l'Église se trouvait encore stimulé par les grands exemples et les admirables leçons de Cluny et de Tournus. Si aux ravages causés par le laps des siècles et par l'action incessante des agents atmosphériques, on joint la dévastation et les ruines que laissaient après elles les incursions multipliées des peuples barbares, depuis les Huns jusqu'aux Normands et aux Sarrasins, on concevra ce qu'il dut en coûter à l'Église de Mâcon, pour relever toujours ses édifices sacrés et les maintenir à la hauteur de leur destination et des besoins des peuples.

Or, deux écoles d'artistes chrétiens remplissaient alors le monde de chefs-d'œuvre également admirables, quoique